

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**Unité
ouvrière**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2298 - 17 août 2012 - Prix: 1 € - DOM: 1,50€

Les prix s'envolent

Salaires et pensions doivent suivre le coût de la vie

De Peugeot à Renault

**La même politique
de réduction des effectifs**

M 06189 - 2298 - F: 1,00 €

p. 10

Les militants de Lutte Ouvrière à votre rencontre

Leur société

- p. 4 ■ Hausse des prix
 - Pôle emploi
 - Travail saisonnier
 - Croissance nulle ?
- p. 5 ■ Désespéré, il s'immole par le feu
 - Valls « aux couleurs de l'UMP »
 - Traité européen : une diversion
- p. 12 ■ Deux ans après Xynthia
 - Du côté de la bourgeoisie, une prospérité insolente
 - Tourisme de luxe : quelle crise ?

Dans le monde

- p.6-7 ■ Italie : L'aciérie Ilva de Tarente arrêtée
 - Espagne : occupations de terres en Andalousie
 - Grèce : la spirale de la dette et la récession
 - Céréales et spéculation
 - Vietnam : l'impérialisme américain nie ses crimes
- p. 8 ■ Tunisie : Manifestation pour l'égalité homme-femme
 - Egypte : généraux et Frères musulmans rivaux et complices
 - L'aide aux pays pauvres
- p. 12 ■ Indonésie : fin de la loi du silence ?
- p. 9 ■ Il y a 90 ans, Italie : la « grève légalitaire » face à la montée du fascisme

Dans les entreprises

- p. 10 ■ De Peugeot à Renault, une même politique de réduction d'effectifs
 - General Motors
 - Grève au KFC de Montgeron
- p. 11 ■ Groupe Doux
 - VRTP (Travaux publics)
 - STMicroelectronics

Cette semaine encore, et jusqu'à la fin du mois d'août, nos camarades iront à votre rencontre pour discuter de la situation actuelle du monde du travail.

L'approfondissement de la crise économique, le fait que le grand patronat et les gouvernements successifs en font porter tout le poids aux travailleurs conduiront inévitablement à des explosions de colère.

Quelles revendications mettre en avant pour que ces explosions aient une chance de se transformer en victoires pour les travailleurs? Comment empêcher alors le patronat de reprendre d'une main ce qu'il aura été forcé de donner de l'autre? Comment construire ce parti qui fait tant défaut à la classe ouvrière? Voilà quelques-unes des questions que nous aimerions aborder avec vous.

Pour nous rencontrer :

Lorraine

- Jeudi 16 août : Metz (Moselle)
- Vendredi 17 août : Saint-Avold / Sarreguemines (Moselle)
- Samedi 18 août : Longwy (Meurthe-et-Moselle)

Tarn / Languedoc

- Jeudi 16 août : Narbonne (Aude)
- Vendredi 17 août : Perpignan (Pyrénées-Orientales)
- Samedi 18 août : Carcassonne (Aude)



Aquitaine

- Jeudi 16 août : Bergerac / Lalinde (Dordogne)
- Vendredi 17 août : Périgueux (Dordogne)
- Samedi 18 août : Brive (Corrèze)

Finistère / Morbihan

- Lundi 20 août : Brest (Finistère)
- Mardi 21 août : Quimper (Finistère)
- Mercredi 22 août : Concarneau (Finistère)
- Jeudi 23 août : Lanester (Morbihan)
- Vendredi 24 août : Vannes (Morbihan)
- Samedi 25 août : Lorient (Morbihan)

Pas-de-Calais

- Lundi 20 août : Cambrai (Nord)
- Mardi 21 août : Amiens (Somme)

Mercredi 22 août : Arras (Pas-de-Calais)

- Jeudi 23 août : Dunkerque (Nord)
- Vendredi 24 août : Boulogne (Pas-de-Calais)
- Samedi 25 août : Saint-Omer (Pas-de-Calais)

Poitou / Charentes

- Lundi 20 août : Cognac (Charente)
- Mardi 21 août : Rochefort (Charente-Maritime)
- Mercredi 22 août : Saintes (Charente-Maritime)
- Jeudi 23 août : Poitiers (Vienne)
- Vendredi 24 août : Châtelleraut (Vienne)
- Samedi 25 août : Blois (Loir-et-Cher)

Savoie / Ain

- Lundi 20 août : Chambéry (Savoie)

Mardi 21 août : Annecy (Haute-Savoie)

- Mercredi 22 août : Albertville (Savoie)
- Jeudi 23 août : Oyonnax (Ain)
- Vendredi 24 août : Villefranche-sur-Saône (Rhône)
- Samedi 25 août : Bourg-en-Bresse (Ain)

Vosges / Franche-Comté

- Lundi 20 août : Besançon (Doubs)
- Mardi 21 août : Belfort (Territoire de Belfort)
- Mercredi 22 août : Pontarlier (Doubs)
- Jeudi 23 août : Vesoul (Haute-Saône)
- Vendredi 24 août : Saint-Dié (Vosges)
- Samedi 25 août : Épinal (Vosges)

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continue à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent

avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de :

Association de financement du parti Lutte Ouvrière

en les envoyant à l'adresse suivante :

LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière multimédia (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière audio

(version parlée de nos textes) www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière	Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an
France, DOM-TOM	18 €	35 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €
USA, Canada	35 €	70 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'augmentation des prix rogne le pouvoir d'achat Échelle mobile des salaires !

Les licenciements déjà annoncés et ceux à venir ne sont pas les seuls fléaux qui, dans cette période, frappent à coups redoublés les classes populaires. Il y a aussi cette augmentation des prix qui, de jour en jour, rogne un peu plus le niveau de vie des travailleurs.

Il ne s'agit pas seulement des prix des produits saisonniers, liés à la météo, mais des prix industriels.

Les carburants par exemple ont repris une nouvelle fois leur envol. Et pourtant, ils ne coûtent pas plus cher à produire. Les salaires – ce prétendu coût du travail accusé de tous les maux – de ceux qui assurent l'extraction, le transport, la transformation, la distribution, n'ont pas subi de hausse qui pèserait sur le prix du produit fini. Non, l'augmentation des prix est simplement due aux fluctuations sur les marchés financiers; cela s'appelle la spéculation.

François Hollande, au cours de sa campagne électorale, avait promis d'intervenir pour réduire les conséquences sur la population de ces hausses de prix des carburants. Mais le ministre de l'Économie se contente d'agiter la menace de procéder à un blocage pendant trois mois des prix à la pompe. Rien dans cette mesure qui remette en cause les profits des trusts pétroliers, puisque les prix seront bloqués à un haut niveau. Et pourtant, le gouvernement tergiverse. Il explique qu'il va mener, dans un premier temps, « une mission d'analyse et d'inspection sur la formation et la transparence des prix de la filière pétrolière ». C'est se moquer ouvertement du peuple. Comme si le gouvernement avait besoin de mettre en place une telle « mission » ! Si les ministres ont changé, les fonctionnaires des ministères sont restés les mêmes. Il suffirait donc d'un clic de souris pour avoir instantanément les renseignements qu'attend Moscovici pour prendre cette mesure de blocage.

Autre augmentation de prix annoncée : celle du gaz, puisque le Conseil d'État a conclu, suite à une plainte de GDF Suez, que le gel des prix du gaz qui avait été décidé par le gouvernement Fillon est illégal. Les neuf millions d'usagers devront donc payer le manque à gagner du trust distributeur. Ce sont 290 millions

d'euros qui iront rejoindre les milliards de bénéfices que fera GDF Suez cette année encore. Qu'on se rassure, le gouvernement n'est pas resté inerte. Il a obtenu que le paiement de ces 290 millions soit étalé sur dix-huit mois. Quelle prouesse ! Mais jamais on n'a vu le Conseil d'État ni aucun organisme officiel décréter que le gel des salaires, des retraites et des allocations était illégal, et imposer un rattrapage !

Les carburants, le gaz ne sont pas les seuls produits de première nécessité qui ont augmenté. À l'augmentation des tarifs SNCF, des péages autoroutiers, de l'électricité, qui dépend en fin de compte d'une décision officielle, il faut ajouter celle des loyers et des denrées de consommation courante.

Face à cela, le gouvernement est tout fier d'annoncer qu'il a réduit le montant de telle ou telle hausse. Mais cela ne nous avance pas beaucoup. Surtout quand les salaires sont, eux, réellement bloqués et qu'avec le développement du chômage, le pouvoir d'achat des foyers populaires dégringole.

Cette situation n'est pas due à la crise, même si cette crise en a aggravé les conséquences subies de plein fouet par les classes populaires, tandis que les bourgeois s'en sortent au mieux. Ce n'est ni juste ni normal.

Quand les prix augmentent, les salaires, pensions, retraites, indemnités de toutes sortes devraient augmenter dans la même proportion. Un tel mécanisme n'aurait rien de révolutionnaire. Il a même existé, grosso modo, ici, en France, jusqu'en 1982, dans beaucoup d'entreprises importantes. Ce système d'échelle mobile des salaires était loin d'être parfait, mais il permettait, là où il existait, de faire que les salaires ne prennent pas un trop grand retard sur les prix.

Face à la déferlante des plans dits sociaux, au déluge de licenciements, il faut revendiquer leur interdiction. Mais en même temps il est indispensable de revendiquer l'indexation des revenus des classes populaires sur les prix, sur la base d'un indice établi par les travailleurs et leurs organisations. Cette exigence ne devra pas être oubliée dans le programme des luttes de la rentrée.

• Rentrée scolaire

La note est lourde pour les familles

Depuis le début du mois d'août, les fournitures scolaires ont fait leur apparition dans les rayons des grands magasins. Selon un institut de sondages lié aux grandes chaînes de distribution, les prix n'auraient augmenté que de 1,7 % depuis l'an dernier sur la vingtaine d'articles qui composent les « essentiels de la rentrée ».

À condition d'acheter les produits bas de gamme, cela coûte tout de même entre 100 et

150 euros par élève en fonction des classes, et aussi du nombre et du type de fournitures demandées par les enseignants. À cela peut s'ajouter l'achat d'un cartable neuf (pouvant atteindre, voire dépasser 50 euros), des livres d'auteurs ou des cahiers d'exercices demandés par les professeurs, la carte de transport, l'inscription à des activités sportives, la coopérative scolaire, etc.

Pour certaines sections de lycées professionnels, la note peut être salée et dépasser les

300 euros, quand il faut acheter par exemple une mallette de couteaux pour les cuisiniers ou une boîte à outils pleine pour des sections industrielles, ainsi que des habits professionnels. De plus, la rentrée est aussi l'occasion pour les parents de renouveler les habits et les chaussures de leurs enfants, devenus trop petits ou trop usés.

Alors, bien sûr, il y a l'allocation de rentrée scolaire versée à trois millions de familles dont les ressources sont inférieures à un certain plafond et qui ont

des enfants scolarisés entre 6 et 18 ans. Le gouvernement l'a augmentée de 25 % par rapport à l'année dernière : elle varie actuellement de 356,20 euros pour un enfant en primaire à 388,87 pour un lycéen. Les familles ont déjà dû la recevoir et elle est certes la bienvenue dans nombre de foyers populaires qui, sans cela, n'auraient pas les moyens de faire face aux dépenses de la rentrée scolaire.

L'école est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans et théoriquement gratuite. Mais, pour

que la gratuité ne soit pas que théorique, ce devrait être aux établissements scolaires de fournir à chaque élève tout ce dont il a besoin pour suivre sa scolarité, livres, cahiers, matériel. Cela aurait en outre l'avantage d'éviter les effets de mode ruineux, où les enfants poussent leurs parents à acheter une trousse ou un cartable de marque avec le logo de l'année, pour ne pas être en reste par rapport à leurs camarades de classe

Marianne LAMIRAL

• Travail saisonnier Exploitation garantie

Selon une enquête du journal *Le Parisien*, certains jeunes travaillant pendant les vacances d'été sont embauchés en CDI par des patrons qui les licencient avant la fin de la période d'essai de deux mois. Ainsi, ces patrons évitent de payer la prime de précarité à laquelle a droit tout employé en contrat temporaire.

Cette pratique est illégale. Mais, comme le dit un des PDG épinglés, « *le droit du travail français est trop compliqué* ». Autant donc s'asseoir dessus ! Mais cette politique n'est qu'une des nombreuses arnaques que subissent beaucoup de travailleurs saisonniers.

Bien sûr, les situations sont diverses. Les saisonniers sont environ deux millions, dont 800 000 dans l'agriculture et autant dans le tourisme, le reste se trouvant dans les supermarchés des zones touristiques, les collectivités locales, etc. Certains travaillent à la saison depuis des années. Ils ont alors le plus souvent un contrat de travail particulier qui ressemble au CDD, mais qui ne donne pas droit non plus à une prime de précarité. Une entreprise comme la Compagnie des Alpes, qui gère plus d'une dizaine de domaines skiables, le parc Astérix et le Futuroscope, emploie ainsi environ 60 % de salariés saisonniers.

Les autres saisonniers, les plus nombreux, sont ceux des jobs d'été. Ils sont souvent jeunes et dispersés dans de petites structures, sans bien connaître leurs droits. On trouve aussi de plus en plus de chômeurs qui n'ont pas d'autre choix que d'accepter ce type de travail. Selon une association qui s'occupe des saisonniers jeunes, 18 % d'entre eux n'ont pas droit à un repos hebdomadaire et 20 % font des heures supplémentaires non payées. À cela s'ajoutent les difficultés pour trouver un logement abordable, en particulier dans les zones touristiques, avec pour conséquence les temps de déplacement parfois très longs pour se rendre à leur travail.

Nombre de patrons profitent de la situation pour escroquer ces jeunes travailleurs, qui ne se laissent pas toujours faire. Ne serait-ce qu'en s'adressant aux syndicats qui, chaque année en septembre, voient arriver dans leur permanence des jeunes qui contestent les attaques dont ils sont victimes.

Arnaud VAUTARD

• Hausses des prix

Même dans un pays riche c'est le rationnement

Jour après jour, les consommateurs voient les prix des légumes et des fruits s'envoler sur les marchés. Et cela ne devrait pas cesser mais concerner également, dès la rentrée de septembre, la viande, les pâtes, les produits laitiers, etc.

Les prétextes ne manquent pas pour tenter d'expliquer, voire de justifier cette situation : la pluie du printemps qui a favorisé le mildiou, la grêle sur les pêches, la sécheresse en Inde. L'inquiétude gagne, paraît-il, les professionnels sur la récolte des mirabelles et la conservation des échalotes !

Mais les aléas climatiques ne constituent qu'un aspect, et pas toujours essentiel, dans

cette valse des étiquettes. Les grandes surfaces en profitent pour augmenter leurs marges : plus de 10 % de hausse des prix en une semaine, même sur des produits non impactés par la météo.

Les dirigeants des grandes centrales d'achat récupèrent des produits de plus petit calibre pour les revendre au prix fort. Ils continuent d'imposer des prix dérisoires aux producteurs qui sont contraints de leur vendre leur production. Le kilo de bœuf est ainsi payé au producteur 3,53 euros le kilo à l'arrivée à l'abattoir, alors qu'il se retrouve au moins au quadruple de ce prix dans les rayons des supermarchés.

La majorité de la population d'un pays dit riche comme la France est obligée de réduire



ses dépenses alimentaires à cause des hausses de prix, quand elle n'est pas, pour les plus démunis, réduite à ramasser des fruits invendables, abîmés, à la fin des marchés. C'est aberrant. L'indexation des salaires et des pensions sur ces hausses apparaît comme une mesure de défense d'urgence,

relevant du simple bon sens, pour interdire que les consommateurs soient les victimes du jeu du marché. C'est pourquoi un contrôle des travailleurs et des familles populaires sur les marges des intermédiaires et des grandes surfaces s'imposerait également.

Gilles BOTI

• Pôle emploi

Les radiations continuent

Plusieurs associations appellent les chômeurs à une vigilance accrue pendant les congés d'été, d'autant que l'été dernier le nombre des radiations avait explosé en juillet (+25,1 % en un mois).

La direction de Pôle emploi assure que tout est rentré dans l'ordre. Pourtant le médiateur national de Pôle emploi a produit un rapport alarmant, mettant en cause les nouvelles « procédures automatisées » qualifiées « d'usine à gaz ».

Pôle emploi a généralisé le suivi informatique des dossiers et c'est la cause de multiples erreurs. Par exemple, des allocataires ayant fourni leur adresse mail ont découvert qu'ils avaient été radiés, après qu'une relance a atterri dans un « espace personnel virtuel » dont ils ignoraient l'existence.

Par ailleurs, si un entretien n'a pas été enregistré par un conseiller dans les quarante-huit heures, le chômeur est radié après avertissement. À cela s'ajoutent des convocations non transmises, ou dans des délais trop courts.

La victime d'une erreur informatique peut-elle rétablir sa

situation ? Le demandeur d'emploi a deux mois pour formuler un recours. Passé ce délai, il lui faut s'adresser au tribunal administratif.

Ces erreurs se produisent toute l'année. D'ailleurs, sur 40 000 radiés en moyenne chaque mois, 8 000 sont réinscrits dès le mois suivant. Mais les vacances d'été sont particulièrement propices aux mauvais coups, notamment pour les chômeurs qui s'absentent. L'inquiétude des associations est donc bien légitime.

Il y a quelque temps, sur France Inter, un responsable de Pôle emploi se déchargeait de toute responsabilité sur les salariés sous ses ordres, qu'il jugeait inexpérimentés dans la gestion informatique des dossiers. Des salariés trop peu nombreux, débordés par la tâche, qui voient se présenter des milliers de chômeurs supplémentaires.

Et puis on ne peut s'empêcher de penser que le gouvernement actuel, comme le précédent, trouve son compte à des radiations administratives rondement menées. C'est toujours autant de moins dans les statistiques du chômage.

Alain CHEVARD



• Croissance nulle ?

Ça dépend pour qui

L'Institut national de la statistique (Insee) a indiqué mardi 14 août que l'économie française aurait eu une croissance nulle au deuxième trimestre 2012. Ce genre de chiffre, qualifié officiellement de scientifique, est le résultat d'un calcul de moyenne. Mais lequel ?

Dans cette période, c'est-à-dire avant même les annonces des plans de licenciements chez PSA, Air France, Doux, etc., il y a eu 11 700 emplois détruits dans le secteur marchand. Il y a également eu les salaires bloqués qui, associés aux hausses de prix, ont forcément restreint la consommation populaire. La baisse du nombre de familles pouvant partir en vacances en est l'illustration la plus

récente.

De l'autre côté, 29 sociétés du CAC 40, sur les 31 qui ont publié leurs résultats du premier semestre, font des bénéfices ou même les augmentent : en tête Total (5,3 milliards d'euros de profits pour six mois d'activité), puis Paribas (4,7 milliards) et Sanofi (3 milliards), sans oublier LVMH (luxe, 1,7 milliard de profits, en hausse de 28 %).

Nul besoin d'être un statisticien diplômé pour comprendre que, faute de croissance générale de l'économie, l'augmentation des bénéfices des grands groupes est le produit de l'appauvrissement des travailleurs.

Paul GALOIS

• Caisse d'allocations familiales – Mantes-la-Jolie (Yvelines)

Désespéré, il s'immole par le feu

Il faut être vraiment désespéré pour s'immoler par le feu comme l'a fait un homme dans les locaux de la Caisse d'allocations familiales de Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, mercredi 8 août.

Parce que l'employée de la CAF lui expliquait que, s'il ne touchait plus le RSA depuis plusieurs mois, c'était parce qu'il lui manquait un document, un homme d'une cinquantaine d'années s'est aspergé d'un liquide inflammable et y a mis le feu. Malgré l'intervention rapide d'un allocataire,

l'homme est décédé dimanche 12 août à l'hôpital Saint-Louis où il avait été transporté.

Profondément choqués, les employés de la CAF savent que de tels drames peuvent se produire. Avec la misère grandissante liée au chômage et à la précarité, le désespoir peut conduire à de tels actes.

La ministre déléguée chargée de la lutte contre l'exclusion a expliqué que ce drame « rappelle qu'il est important d'éviter toute rupture dans le suivi des personnes et qu'il est indispensable d'accompagner chacun de manière continue ». Mais pour cela encore faudrait-il qu'il y ait du personnel en nombre suffisant et que les procédures pour toucher le maigre RSA ne soient pas aussi intraitables. De son côté Marisol Touraine, la ministre de la Santé, a « fait

part de sa profonde émotion face à cet acte désespéré d'une personne que les difficultés de la vie ont manifestement conduite à un geste tragique. » Seulement, les « difficultés de la vie » ne relèvent pas de la fatalité, mais sont les conséquences directes d'une société profondément injuste et inégalitaire.

Pendant qu'une minorité continue de s'enrichir sur le dos de la majorité de la population, condamnant de plus en plus de travailleurs au chômage,

certains n'ont que des revenus de misère, quand ils n'en sont pas tout simplement privés. Et ce n'est pas la politique de réductions d'effectifs menée depuis des années dans toutes les caisses de la CAF, entraînant le retard dans le traitement des dossiers, des courriers ou des déclarations de RSA, qui peut permettre de résoudre rapidement des situations comme celle vécue par l'allocataire décédé.

Correspondant LO

• Campements des Roms

Valls « aux couleurs de l'UMP »

Certains espéraient qu'avec le changement de gouvernement la chasse aux immigrés et l'acharnement contre les Roms allaient quelque peu cesser. Eh bien, le gouvernement Hollande a rapidement montré que, même sur ce plan-là, il met ses pas dans ceux de ses prédécesseurs.

Ces dernières jours, les expulsions de Roms à Lille, à Lyon, à Marseille ou dans la banlieue parisienne se sont multipliées. À tel point que la Commission européenne s'est dite préoccupée et a affirmé vouloir « regarder de près la manière dont les autorités françaises procèdent au démantèlement des campements de Roms ».

Mis en cause par cette même Commission, Sarkozy avait finalement accepté de modifier sa loi anti-Roms, tout

en poursuivant d'ailleurs leur expulsion. Aujourd'hui, Valls évoque l'insalubrité et la dangerosité des lieux évacués ainsi que l'accord des élus locaux et la gêne subie par le voisinage.

Il est révoltant de voir des familles condamnées à vivre dans des baraques faites de bric et de broc, au milieu de terrains vagues, parmi les immondices et les rats. Le fait que des familles occupent des locaux vétustes, sans sanitaires, est choquant et cela peut occasionner des

tensions avec les populations qui cohabitent à proximité.

Comme le rappelle l'association La voix des Roms, le gouvernement renie ses maigres promesses car c'est le candidat Hollande qui lors de la campagne avait déclaré : « Je souhaite que, lorsqu'un campement insalubre est démantelé, des solutions alternatives soient proposées. On ne peut pas continuer à accepter que des familles soient chassées d'un endroit sans solution. Cela les conduit à s'installer ailleurs, dans des conditions qui ne sont pas meilleures. » Des solutions alternatives ? Pour Valls, ce doit être ce charter de 240 Roms qui s'est envolé de l'aéroport de Lyon pour Bucarest. C'est aussi 300 euros par



adulte et 150 euros par enfant pour le retour dans un pays où les Roms sont persécutés.

Aujourd'hui, les Roms subissent les « mesures transitoires » qui en font des citoyens européens de second rang à qui l'on interdit de travailler.

Droit de circuler librement sans subir de persécutions, droit de travailler, droit à des logements décentes : voilà ce que réclament les Roms. Ce sont des droits élémentaires dont ils sont exclus.

Charles CHAUAUX

• Traité européen

Une diversion

Le Conseil constitutionnel vient de rendre son verdict. Un simple vote au Parlement sera suffisant pour que soit ratifié par la France le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (TSCG).

Ce traité vise, entre autres, à instaurer une « règle d'or » limitant le déficit budgétaire structurel à 0,5 %. Sous la houlette de Sarkozy et Merkel, les dirigeants des 25 pays européens avaient le 25 mars 2012 énoncé cette norme... qui s'ajoute aux précédentes. Les accords de Maastricht avaient déjà instauré en 1992 un maximum de 3 % de déficit du budget de l'État et une dette publique qui devait rester inférieure à 60 % de leur PIB.

On sait ce qu'il est advenu de ces fameuses règles : depuis l'éclatement de la crise financière en 2008, les déficits publics de l'ensemble des pays ont explosé. Ainsi, en 2011, la dette publique de la France était de

86 % de son PIB et son déficit budgétaire de 5,2 %. Aucun pays n'a respecté les critères d'appartenance à l'Union européenne.

Alors, demain, ce seuil devrait-il être au-dessous de 0,5 % ? À d'autres ! Ce critère servira tout au plus d'alibi aux gouvernements pour justifier les mesures d'austérité.

Ces traités ne sont que des paravents. Faire de ces documents la cause des mauvais coups est une mystification, une diversion à laquelle se prêtent le Parti communiste et le Parti de gauche de Mélenchon.

Ils font en effet campagne pour réclamer un référendum et se distinguent par une surenchère cocardière qui consiste à rendre ce traité responsable de la situation des classes populaires.

Éric Coquerel (Parti de gauche) a dénoncé la « remise en question de la souveraineté nationale sur le budget ». Le Parti communiste, pas en reste, parle

d'« un coup de poignard contre la république » et condamne « le transfert total de la souveraineté budgétaire de l'État vers des autorités extérieures au pays », prétendant que « cet oukase va constituer un cadenas austéritaire contre toute politique de gauche ».

En fait, en reprochant au gouvernement français d'être soumis à l'Europe, à Merkel, ils gomment sa soumission bien réelle au patronat français. Ils se placent ainsi sur le terrain qu'affectionne l'extrême droite.

Le patronat bien de chez nous taille à la hache dans les emplois, acculant les travailleurs à défendre leurs conditions d'existence. Ce n'est pas un référendum sur un énième traité qui les aidera à se protéger.

Il leur faut un plan de riposte qui formule clairement les objectifs leur permettant de ne pas payer la crise des capitalistes.

Christian BERNAC

La police défend la propriété

Début août, la campagne du nouvel attaquant vedette du PSG, payé quatorze millions d'euros net par an, s'est fait arracher son sac avenue Montaigne à Paris. Heureusement pour elle, il ne contenait que 5 000 euros en liquide, somme tout à fait suffisante pour s'offrir un jambon-beurre-cornichons dans ce charmant quartier.

Quelques jours auparavant, un homme d'affaires russe avait été soulagé d'une montre valant 500 000 euros, alors qu'il laissait négligemment pendre son bras à la portière de sa Bentley, sur la Croisette, à Cannes.

À ces nouvelles tra- giques, la police a aussitôt fait diligence. La sécurité

a encore été renforcée, les meilleurs limiers sont mobilisés sur ces affaires, les quartiers concernés sont quadrillés par les forces de l'ordre. Il faut que les millionnaires puissent claquer leur argent avec leur insouciance coutumière, il en va de la réputation du pays et peut-être même de sa balance commerciale !

L'avenue Montaigne, la Croisette et les autres ghettos de riches n'ont pas besoin de figurer dans les zones de sécurité prioritaire définies par le ministre de l'Intérieur. Elles y sont de toute éternité : la densité de policiers y est toujours directement proportionnelle à la densité de rupins.

Paul GALOIS

• **Italie**

L'aciérie de Tarente arrêtée « Droit au travail et aussi à la santé ! »



La plus grande aciérie d'Europe, avec 12 000 emplois directs et 8 000 emplois de sous-traitance, sera arrêtée jusqu'à ce qu'elle puisse produire sans danger pour la vie des riverains et de ses propres ouvriers : telle est la décision notifiée le 10 août par la juge d'instruction Patrizia Todisco à la direction de l'Ilva de Tarente, dans le sud de la botte italienne.

Cela fait suite à une série d'avertissements adressés à la direction de l'Ilva, et jamais suivis d'effet. Selon l'expertise rendue publique en mars, les émissions polluantes de l'aciérie provoquent en moyenne chaque année 650 hospitalisations pour troubles cardio-respiratoires, et environ 90 décès. Les plus touchés sont naturellement les travailleurs de l'Ilva, avec parmi eux une fréquence élevée de cancers de la prostate, de la vessie, de l'estomac, de la plèvre et du cerveau. Mais la fréquence des cancers est tout aussi notable au sein de la population de Tarente, et surtout des quartiers les plus proches de l'Ilva, directement arrosés par ses émissions de composés toxiques et de micro-particules auxquelles les enfants sont particulièrement sensibles, au point que l'on relève aussi parmi eux un taux anormal de cancers.

C'est à la suite de ces rapports que la juge avait décidé fin juillet la mise sous séquestre de l'aciérie et la désignation d'administrateurs provisoires, ainsi que la mise aux arrêts domiciliaires de huit de ses dirigeants, constatant que « la

gestion du pôle sidérurgique de Tarente a toujours été caractérisée par un total mépris des graves conséquences que son cycle de production provoque pour l'environnement et la santé des personnes ».

Mais que faire maintenant ? Fin juillet, une manifestation de 5 000 ouvriers de l'Ilva a réclamé la garantie du droit au travail en même temps que du droit à la santé. Le gouvernement a annoncé le déblocage de 336 millions d'euros pour aider l'entreprise à mettre sa production aux normes et à entreprendre la dépollution du site. Actuellement des manœuvres sont en cours, du côté de la direction de l'entreprise et aussi du gouvernement, pour tenter d'obtenir que l'Ilva puisse continuer à produire, tout en entreprenant en principe les travaux nécessaires. Mais comment leur faire confiance pour cela, alors que depuis des années toutes les injonctions n'ont servi à rien ?

Les partis soutenant le gouvernement Monti, du Parti démocrate au PdL, le Peuple de la liberté de Berlusconi, déclarent maintenant ne pas comprendre la décision de la

justice. Ils soulignent le fait que l'emploi et le salaire de 20 000 ouvriers sont en jeu, sans bien sûr penser à exiger que les patrons continuent d'assurer les payes, y compris si l'aciérie est arrêtée pour les travaux de mise aux normes qu'ils n'ont jamais voulu entreprendre. Et, malheureusement, les déclarations des directions syndicales ne valent pas mieux que celles des partis en question.

C'est pourtant elles, bien avant qu'une juge un peu indépendante le fasse, qui auraient dû exiger que les ouvriers puissent travailler sans risque pour leur santé, ni pour celle de la population environnante. Mais c'est un terrain de combat qu'elles ont déserté, en même temps que beaucoup d'autres.

La justice, une fois n'est pas coutume, a pris une décision de sauvegarde de la santé des travailleurs et des citoyens de Tarente. La logique serait maintenant que le patron paye, tant pour les travaux indispensables que pour continuer d'assurer les salaires. Mais c'est ce que les forces politiques majoritaires voudraient tenter de lui éviter.

Il ne peut pourtant pas être question que 20 000 ouvriers doivent payer, non seulement de leur santé mais de leur emploi et de leur salaire, les conséquences de l'irresponsabilité patronale.

André FRY

• **Espagne**

Occupations de terres en Andalousie

La crise dans l'Espagne d'aujourd'hui touche toutes les catégories populaires et la misère s'étend, même si Rajoy vient de revenir sur son projet de supprimer l'allocation de 400 euros aux chômeurs en fin de droits qui en bénéficiaient.

Les chômeurs, que les capitalistes et les banquiers ont jetés sur le trottoir, constituent 25 % de la population active. Qualifiés, non qualifiés ils sont des millions au bord de la misère. Souvent expulsés des appartements pour l'achat desquels ils avaient contracté des prêts hypothécaires qu'ils ne peuvent plus rembourser, ils sont totalement démunis. Et les licenciements vont continuer, comme dans les mines des Asturies, où le mouvement de grève suspendu en août devrait reprendre en septembre, et dans toutes les branches d'activité.

Cette crise touche aussi les millions de salariés dont les revenus sont régulièrement réduits, dans le secteur public comme dans le secteur privé. Sans compter ces jeunes, diplômés ou pas, qui ne connaissent souvent, et depuis des années, que les contrats précaires et le chômage.

La crise frappe aussi les campagnes, en particulier en Andalousie où vivent des dizaines de milliers de paysans pauvres dont la situation s'est dégradée. L'extension des cultures dans lesquelles ont investi de grands groupes capitalistes les a laissés sur le bord du chemin. Les aides européennes ne sont pas parvenues de façon durable jusqu'à eux. Les grands propriétaires terriens spéculent et laissent leurs immenses propriétés en friche dès qu'ils estiment que les cultiver n'est plus rentable.

Pendant les années du boom de l'immobilier, les paysans et les jeunes de cette région ont été des dizaines de milliers à se faire embaucher dans les entreprises du bâtiment, petites ou grandes. Ils allaient quelque trois mois sur un chantier dans des grandes villes, vivant dans des baraquements, le

temps du contrat. Avec des patrons qui parfois se déclaraient en faillite avant de les payer. Mais c'était un emploi et un salaire, même temporaires. Tout cela a cessé depuis 2008.

La paysannerie de la région a, depuis des décennies, des traditions d'organisation et de luttes issues d'un mouvement paysan marqué par des traditions anarchistes et communistes qui avaient perduré sous le franquisme et se sont développées depuis les années 1975, après la mort de Franco. Aujourd'hui les organisations connues sous le nom de SOC (syndicat des ouvriers agricoles) et de SAT (Syndicat andalou des travailleurs) sont à l'origine de mouvements d'occupation des terres. Ils organisent la vie rurale dans des villages et sont à l'initiative d'opérations qui consistent à récupérer dans des supermarchés de grandes sociétés, comme Mercadona ou Carrefour, des produits de base pour permettre aux familles sans ressources de survivre.

Ces syndicats sont indépendants des centrales officielles. Ils sont liés à une aile d'Izquierda unida (la Gauche unie qui est elle-même un regroupement politique en partie issu du Parti communiste). Ils sont à l'origine d'une agitation sociale et politique. Le porte-parole le plus connu du SAT, Manuel Sanchez Gordillo, est député (pour Izquierda unida) au Parlement de l'autonomie d'Andalousie. Sa popularité est due à des initiatives spectaculaires. Il s'affirme en rupture avec les organisations politiques de la droite, bien évidemment, mais aussi de la gauche socialiste, tout comme il dénonce la tendance des dirigeants d'Izquierda unida à se montrer trop conciliants vis-à-vis du PSOE. Ses références et son horizon sont prioritairement ceux de la défense des intérêts de la paysannerie d'Andalousie, des pauvres de la région, dont il affirme qu'ils ont les mêmes intérêts à défendre, contre les banquiers et les politiciens corrompus, que les exploités des autres régions.

Henriette MAUTHEY

Les autorités prêtes à faire les poches... des enfants

En Espagne, les familles populaires sont de plus en plus nombreuses à ne plus pouvoir payer la cantine pour leurs enfants. En Catalogne, un repas coûte 6,20 euros. C'est trop cher. Mais, plutôt que d'augmenter les subventions, les pouvoirs publics cherchent à économiser davantage.

Certaines grandes régions comme Madrid, Valence ou la Catalogne viennent d'annoncer

que les enfants dont les familles ne peuvent plus payer les repas pourront amener de quoi se nourrir, ce qui était interdit jusqu'à présent : mais le droit de s'installer dans la cantine leur coûtera jusqu'à 3 euros.

Un comble de cynisme, qui a soulevé un tollé d'indignation parmi les enseignants et les parents.

M.B.

• **Grèce**

La spirale de la dette et de la récession

L'économie grecque s'enfoncé dans la récession : au deuxième trimestre 2012, le produit intérieur brut s'est contracté de plus de 6 % ; depuis 2008, il a perdu 20 % de sa valeur, les entreprises, les commerces ferment ou travaillent au ralenti.

Ces chiffres officiels sont publiés au moment où le nouveau gouvernement met la dernière main à une série de mesures censées économiser 11,5 milliards d'euros, une condition imposée par la Troïka (l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le FMI) pour obtenir en septembre une aide de 31,5 milliards qui servira à payer les intérêts de la dette... et enfoncera un peu plus le pays dans la crise.

Les mesures en question, si on en croit la presse, ne seront pas nouvelles : recul de l'âge de la retraite, baisse des pensions de 3 % à 15 % selon que leur montant varie entre 700 et 1 400 euros, suppressions de postes en mettant « en réserve », avec 60 % du salaire, 40 000 employés du secteur public, destinés à perdre définitivement leur poste dans un délai d'un à trois ans, réductions salariales et privatisations.

Le gouvernement de coalition, réunissant la Nouvelle démocratie (droite), le Pasok (Parti socialiste) et la Gauche démocratique, reprend exactement les mesures que le précédent gouvernement « d'experts », dirigé par un financier, n'a pas



Dans un bureau de chômage grec.

suffisamment appliquées au goût de la Troïka.

Il s'apprête donc à faire payer la population, même si, dans de nombreux cas, cela semble quasi impossible. Le chômage touche officiellement 23 % de la population et près de 55 % des jeunes de 15 à 24 ans. L'indemnité de chômage est de 360 euros net, plus 30 euros par enfant à charge, quel que soit le salaire antérieur, pour un an seulement et à condition d'avoir travaillé au moins huit mois dans l'année précédant la période de chômage.

Les salaires de base dans la

fonction publique ont baissé de 17 %, pour les plus anciens, à 40 % pour les plus jeunes. Dans le privé, la remise en cause des conventions collectives a abouti à des contrats d'entreprise avec une baisse de salaire moyenne de 22 %, et 32 % pour les moins de 25 ans. On estime que 500 000 personnes travaillent sans avoir été payées pendant un ou plusieurs mois, le patron se contentant d'accorder quelques centaines d'euros de temps en temps pour survivre.

Quant aux taxes, elles continuent à augmenter : en

septembre, la taxe sur le fuel domestique s'alignant sur celle des carburants, le prix du chauffage va doubler et on estime que 75 % des logements ne seront plus chauffés ou mal chauffés.

Entre payer son loyer, sa quit-tance d'électricité, ses transports ou manger à peu près correctement tous les jours, le choix est vite fait pour une grande partie des travailleurs grecs. Et leur nombre ne peut que s'accroître avec le nouveau plan de mesures... si le gouvernement réussit à l'appliquer.

Sylvie MARÉCHAL

• **Céréales**

Spéculation et menace de famine

Les prix alimentaires mondiaux, la cotation des récoltes de céréales dans les Bourses de Chicago, de Paris ou d'ailleurs flambent. Pour le seul mois de juillet, ils auraient grimpé en moyenne de 6 %, selon la FAO, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture. Pourquoi cette hausse ? Les raisons sont variées, mais parmi les facteurs aggravants figure ce que les experts appellent une « spéculation financière intense ».

Une grave sécheresse aux États-Unis, après celle qui a frappé la Russie, l'Ukraine et le Kazakhstan (et avant celle qui menace l'Argentine), a entraîné une diminution de la production des céréales, principalement blé, maïs et soja, avec pour conséquence une hausse des prix sur le marché mondial. Il n'y a pourtant pas de « véritable menace de pénurie », selon la FAO, les stocks permettant de faire largement face aux besoins. Mais cette situation représente une opportunité pour les banques et quelques grands fonds financiers de spéculer sur ces céréales, faisant

bondir leur cours mondial. Au cours des trois derniers mois, les hausses enregistrées ont été de 17 % pour le maïs et de 41 % pour le blé (et 70 % sur un an !) Les spéculateurs se frottent les mains, les grands producteurs de céréales également. En France par exemple, où cette année a été marquée par une production record, les exportations de blé rapportent de l'or.

Déjà en temps normal, la pénurie alimentaire sévit dans de nombreux pays dont les populations subissent une sous-alimentation chronique. Non parce que les produits manquent, mais

parce que ceux qui en ont besoin ne sont pas solvables. Les prix des céréales sont établis en fonction de critères qui n'ont rien à voir avec les besoins des populations. Ils relèvent d'objectifs financiers, devant permettre aux grands producteurs, aux capitalistes de l'agriculture de réaliser du profit. Les céréales comme tous les produits d'alimentation sont, dans le cadre de ce système économique, des marchandises. Et une sécheresse, un accident naturel, qui déchaîne la spéculation sur ces matières alimentaires de première nécessité et la flambée de leurs prix dans les Bourses, se répercute de façon dramatique sur les populations les plus pauvres, mettant ces denrées hors de portée des familles du coup menacées par la famine comme ce fut déjà le cas en 2008.

Les autorités américaines ont

parlé de la crainte d'une « crise alimentaire mondiale comparable à celle de 2007-2008 », qui s'était traduite par de violentes émeutes de la faim, dans les pays du Maghreb en particulier. De son côté, le ministre de l'Agriculture français, Stéphane Le Foll, a rappelé les engagements pris lors du dernier G20 en matière agricole et de « la nécessité de ne pas prendre de mesures susceptibles d'amplifier les déséquilibres entre l'offre et la demande. » Mais ce sont des paroles dérisoires face à l'inhumanité d'un système où les spéculations sur des biens de première nécessité engraisent une poignée de financiers, pendant que des millions d'hommes et de femmes meurent de faim sur une planète qui aurait largement les moyens de satisfaire les besoins de tous.

Lucienne PLAIN

• **Vietnam**

L'impérialisme américain continue de tuer

Jeudi 9 août a eu lieu au Vietnam une cérémonie pour lancer l'opération de nettoyage dans le périmètre de l'aéroport de Danang. C'est de cette base notamment que, pendant la guerre du Vietnam, partaient les avions et les hélicoptères d'épandage de l'agent orange, ce puissant défoliant contenant de la dioxine.

En 1961, le président Kennedy avait donné son feu vert à son utilisation, qui visait à détruire les forêts où se cachaient les combattants vietnamiens. Le but était aussi d'empoisonner les cultures pour contraindre les habitants, soupçonnés de nourrir la guérilla, à fuir vers les villes. Pendant dix ans, les pilotes américains ont répandu 80 millions de litres de ce poison sur le sol du Vietnam, du Laos et du Cambodge. Et aujourd'hui, près de quarante ans après la fuite des Américains de Saïgon, il reste plus d'un million de personnes souffrant des conséquences de l'agent orange : diabète, cancer, déformation congénitale.

Les dirigeants américains refusent toujours de reconnaître leur responsabilité dans l'empoisonnement des sols et dans les maladies développées. Alors que les compagnies américaines qui produisaient l'agent orange, comme Monsanto et Dow Chemical, ont fini par indemniser 40 000 soldats américains en leur proposant un arrangement pour éviter un procès, alors que l'institut de médecine de l'Académie américaine des sciences a reconnu le lien entre l'agent orange et des leucémies, il n'est pas question pour le gouvernement américain d'indemniser les victimes vietnamiennes. Ce serait reconnaître même du bout des lèvres les actes de barbarie commis contre tout un peuple pendant la guerre du Vietnam.

Avec l'agent orange, les dirigeants américains n'ont pas seulement réalisé leur projet de l'époque de « ramener le pays à l'âge de pierre ». Ils ont tout fait pour que rien n'y repousse. Trois générations plus tard, des populations continuent à y être empoisonnées.

Gilles BOTI

• Tunisie

Pour l'égalité homme-femme



Lundi 13 août, des milliers de Tunisiens ont manifesté à Tunis et Sfax contre les menaces pesant sur le droit des femmes. En effet le parti islamiste Ennahda, majoritaire à l'Assemblée, veut introduire dans la Constitution l'article suivant : « L'État assure la protection des droits de la femme sous le principe de complémentarité avec l'homme au sein de la famille. »

L'Association tunisienne des femmes démocrates a dénoncé ce projet qui « fait de la femme un appendice de l'homme. La Tunisienne n'est plus considérée comme une citoyenne à part entière. Elle est réduite à un rôle de complément. »

Lina Ben Mehni, une jeune enseignante et opposante à Ben Ali puis aux islamistes, expliquait : « Cela pourrait très bien être une

première étape avant de légaliser la polygamie, par exemple. Sous Ben Ali, on luttait pour faire progresser le droit des femmes, notamment pour obtenir l'égalité devant l'héritage. Aujourd'hui, on doit se battre juste pour préserver nos acquis. C'est une véritable régression ! »

Elle dénonce le fait que les femmes se sentent menacées, et hésitent à marcher dans la rue en robe. « Alors qu'il n'y a aucune loi obligeant les femmes à se couvrir, celles qui portent une jupe un peu courte peuvent se retrouver au commissariat. »

Lina Ben Mehni concluait son interview en affirmant : « Si je ressors dans la rue aujourd'hui, c'est pour dire qu'il y a des gens qui résistent contre cette nouvelle dictature, qui ne baissent pas les bras. »

Christian BERNAC

Face à la répression, grève générale à Sidi Bouzid

Mardi 14 août, l'UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens), le principal syndicat, ainsi que des partis politiques comme le Parti des travailleurs tunisiens appelaient à une grève générale dans le district de Sidi Bouzid, berceau de la révolte de décembre 2010 qui déboucha sur le départ de Ben Ali le 13 janvier 2011.

Aujourd'hui, rien n'a changé pour les masses pauvres tunisiennes : chômage, hausse des prix, coupures d'eau et d'électricité dans de nombreux quartiers populaires. La seule réponse du gouvernement, dirigé par le parti islamiste Ennahda, est la répression.

Le 26 juillet, à Sidi Bouzid, une manifestation dénonçant la situation sociale, en particulier les retards de salaires, a été dispersée violemment par des tirs de gaz lacrymogènes.

« Voici de nouveau la police de Ben Ali ! » criaient les manifestants. Effectivement, les travailleurs ont face à eux le même appareil d'État que sous l'ancien régime.

Le matin du 9 août, une nouvelle manifestation contre le gouvernement était réprimée avec des balles en caoutchouc. Plusieurs blessés ont été évacués à l'hôpital. Le soir même, 800 personnes manifestaient et affrontaient à nouveau la police. De nombreux participants, dont cinq militants du Parti des travailleurs tunisiens, ont été interpellés et placés en détention préventive

C'est donc « pour réclamer la libération des manifestants interpellés récemment et pour exiger le développement de cette région » que l'UGTT a appelé à la grève générale du 14 août.

C.B.

• Égypte

Généraux et Frères musulmans : rivaux et complices

Mohammed Morsi, le président égyptien élu en juin dernier et issu du parti des Frères musulmans, a envoyé à la retraite un quarteron de militaires de haut rang. La retraite est dorée et assortie de postes lucratifs ou honorifiques. L'état-major a lui-même indiqué que la décision a été



Hussein Tantaoui, à gauche, et le président Morsi lors d'une remise de médailles.

prise avec son accord. Des décorations ont même été distribuées. Mais il reste que c'est le président civil qui a pris la décision et qui a tenu à le faire savoir.

En Égypte, l'armée exerce de fait le pouvoir depuis le coup d'État de 1952. Non seulement tous les chefs d'État en étaient issus, mais la coterie des officiers généraux avait fini par devenir une puissance économique, détenant des industries entières, prélevant sa dime sur de nombreux secteurs de l'économie et exerçant pour cela un contrôle étroit sur toute la vie sociale. La famille Moubarak, devenue milliardaire à l'ombre du pouvoir, en était le symbole et avait cristallisé contre elle la colère populaire.

Les manifestations de janvier et février 2011 ayant rendu la situation intenable pour Moubarak, l'état-major, sous la direction du maréchal Tantaoui, s'était chargé d'assumer la transition. Pas un cheveu n'a

alors été touché sur les têtes des classes possédantes, y compris en uniforme. Le passage à un pouvoir civil devenait souhaitable et souhaité, y compris par les militaires, les possédants et... les États-Unis, puissance tutélaire de l'Égypte, principal fournisseur de crédits et large contributeur au budget militaire de ce pays.

Les Frères musulmans, vieux parti de notables réactionnaires auxquels la dictature militaire avait délégué l'organisation sociale et charitable de l'Égypte, ayant acquis auprès du peuple une réputation d'honnêteté en restant éloignés du pouvoir et auprès des Américains une auréole de respectabilité en n'appelant pas à manifester, firent alors la preuve de leur utilité. Ils réussirent à gagner haut la main les élections, législatives puis présidentielle, sans compromettre, même en paroles, l'ordre social.

Mais, depuis lors, les Frères musulmans et le Conseil supérieur des forces armées,

complices pour assurer la transition dans l'ordre, sont concurrents pour l'exercice réel du pouvoir. Cette concurrence est pour l'instant feutrée. Et c'est certainement avec l'accord d'une frange importante du corps des officiers, celle dont la carrière était bloquée par l'inamovibilité des Tantaoui et consorts, que Morsi a réalisé son « coup d'État ». La presse américaine relate même qu'un certain nombre de jeunes officiers nourrissent beaucoup d'espoirs professionnels dans le nouveau gouvernement civil.

Les travailleurs d'Égypte, les classes populaires en général n'ont en revanche rien à attendre. De Moubarak à Morsi ce sont toujours les classes possédantes qui sont au pouvoir. Ouvertement ou en coulisse, le corps des officiers reste la colonne vertébrale de l'État. Moubarak est parti, Tantaoui est en retraite, mais il n'y a toujours ni pain, ni travail, ni logement pour les opprimés.

Paul GALOIS

• L'aide aux pays pauvres...

Elle vient d'abord des pauvres

Un rapport de la Banque mondiale indique que les transferts d'argent des migrants vers leur pays d'origine ont totalisé 372 milliards de dollars en 2011, soit une hausse de 12,1 % sur un an, et pourraient atteindre près de 400 milliards en 2012. Ces chiffres, qui de l'aveu même de la Banque mondiale sont sous-estimés, représentent trois fois l'aide au développement versée par les pays riches.

L'Inde avec 64 milliards de dollars et la Chine avec 62 milliards en ont été les principaux destinataires, suivis par le Mexique (24 milliards), les

Philippines (23 milliards) ou encore l'Égypte (14 milliards) et le Nigeria (11 milliards). Dans un certain nombre de pays, cet argent représente une part importante des ressources. Ainsi au Tadjikistan, ces transferts constituent 31 % du produit intérieur brut ; au Lesotho, 29 % ; en Moldavie 23 %, etc.

Le rapport indique aussi que, malgré la crise, la baisse de ces envois de fonds de la part des migrants est restée limitée. Les auteurs du rapport ont même noté que les transferts avaient « continué à alimenter un flux régulier de devises

étrangères en direction des pays d'origine, à un moment où l'aide internationale et les investissements directs à l'étranger ont nettement fluctué ». Les analystes qualifient les transferts par les migrants « d'une des sources les moins volatiles de revenus en devises étrangères pour les pays émergents ».

C'est dire les efforts considérables que font les travailleurs immigrés pour envoyer des fonds à leur famille. L'aide aux pays pauvres... vient d'abord des pauvres eux-mêmes.

David MARCIL

• Italie, août 1922

La « grève légale » face à la montée du fascisme

Il y a quatre-vingt-dix ans en Italie, la grève générale du début du mois d'août 1922 fut la dernière tentative de mettre un coup d'arrêt à la montée du fascisme. Son échec allait ouvrir la voie à la prise du pouvoir par Mussolini trois mois plus tard, en octobre, à l'issue de la Marche sur Rome. Mais elle démontra aussi que la classe ouvrière aurait eu toutes les possibilités d'empêcher la victoire du fascisme.

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, entre 1919 et 1920, l'Italie avait été secouée par une vague révolutionnaire. Au cours de ce *biennio rosso* (les deux années rouges), la classe ouvrière occupa les usines et la paysannerie les terres. Mais en septembre 1920 il devint évident que les dirigeants réformistes du Parti socialiste italien (PSI) et les chefs syndicaux de la Confédération générale du travail (CGL) ne voulaient pas de la révolution. Mais la bourgeoisie, elle, voulut écarter tout risque et organisa la contre-offensive, finançant et armant les Faisceaux, qui allaient donner leur nom aux bandes fascistes de Mussolini.

Celles-ci regroupaient d'anciens officiers, des nationalistes désœuvrés, des petits bourgeois ruinés, pour faire le coup de poing contre les syndicats et jouer les briseurs de grève. Tant que le prolétariat italien était à l'offensive, ces bandes n'eurent qu'une influence toute relative. Mais le reflux des luttes, après septembre 1920, leur laissa le champ libre.

Les premières offensives fascistes

L'expédition punitive devint le mode opératoire du fascisme. Plusieurs centaines, voire des milliers de militants fascistes concentraient leurs forces sur une localité, saccageaient les sièges des partis et des syndicats ouvriers, détruisaient les rédactions des journaux de gauche, incendiaient les bourses du travail. Ils poussaient à la démission les municipalités socialistes, passaient à tabac ou assassinaient les militants.

La première grande offensive fasciste se déroula au début de 1921 en Emilie-Romagne, là où les syndicats paysans avaient réussi à imposer aux propriétaires terriens leur contrôle sur l'embauche de la main-d'œuvre agricole. La terreur organisée par les bandes de Mussolini permit aux propriétaires de casser les reins des organisations ouvrières. Après quoi les bandes fascistes, enhardies, s'attaquèrent à de plus grandes villes, puis à celles du Nord.

Les bandes fascistes agissaient en toute impunité, avec la complicité active des autorités et le soutien des grands propriétaires terriens et des industriels. Souvent, à la veille d'une attaque, la police ou l'armée préparaient elles-mêmes le terrain en désarmant et en emprisonnant les militants. La justice fonctionnait à sens unique. Les fascistes coupables de meurtre étaient acquittés par les tribunaux, qui en revanche avaient la main lourde contre les militants ouvriers.

En moins de deux ans, Mussolini réussit à structurer ses bandes armées au sein d'un mouvement discipliné et centralisé qui devint le Parti national fasciste (PNF). Munies de fusils fournis par l'armée, commandées par des officiers de carrière, les bandes fascistes se déplaçaient en camions, compensant leur faible nombre par la mobilité.

Le mouvement fasciste passa ainsi de 17 000 adhérents en 1919 à 30 000 en 1920 et 310 000 fin 1921. Au cours du premier semestre de l'année 1921, les bandes fascistes incendièrent et détruisirent pas moins de 25 maisons du peuple, 59 bourses du travail, 86 coopératives, 43 ligues paysannes, 50 sections socialistes, plusieurs journaux ouvriers.

Force du mouvement ouvrier... et passivité de ses dirigeants

La classe ouvrière était affaiblie, mais en 1921 le mouvement ouvrier organisé représentait toujours une force importante. La CGL regroupait 2 320 000 syndiqués, le Parti socialiste italien 4 367 sections et 217 000 adhérents. Le mouvement coopératif socialiste comptait 25 000 coopératives de consommation, de production et de crédit. De son côté, la Confédération syndicale catholique revendiquait près d'un million d'adhérents. La très grande majorité de la population et de la classe ouvrière était profondément hostile au fascisme. Sans l'aide financière de la bourgeoisie et le soutien de l'appareil d'État, mais aussi



Barricade à Parme.

sans la passivité des dirigeants ouvriers, les fascistes n'auraient pu faire grand-chose.

Les tentatives de répondre comme il se devait à la violence fasciste ne manquèrent pas. Ainsi apparurent les Arditi del Popolo, association d'anciens combattants issus des milieux populaires et socialistes, qui se proposait de combattre le fascisme les armes à la main. Cette tentative fut très vite désavouée par le Parti socialiste. Quant au Parti communiste d'Italie, né quelques mois plus tôt de la scission du Parti socialiste, en janvier 1921, il restait très minoritaire et ses jeunes dirigeants, Bordiga et Gramsci, ne surent et ne purent prendre les initiatives nécessaires, par manque d'expérience, face à la rapidité et à la violence avec laquelle le fascisme surgit.

Le développement de la violence fasciste posait la question d'organiser la défense de la classe ouvrière avec ses propres moyens. Cela aurait voulu dire impulser la création de milices ouvrières dans les usines, les quartiers, les villes, organiser et coordonner la défense des organisations ouvrières afin de rendre coup pour coup aux bandes fascistes. Mais Turati, leader des socialistes réformistes, justifia l'immobilisme de son parti en ces termes : « *Il faut avoir le courage d'être un lâche.* » À un maire socialiste confronté aux violences, il écrivit en avril 1921 : « *Ne répondez pas aux provocations des fascistes, ne leur donnez pas de prétextes, ne répondez pas aux injures, soyez bons, soyez des*

saints. (...) *Tolérez, compatissez, pardonnez aussi.* » Alors que les fascistes s'apprétaient à écraser la classe ouvrière, Turati lui conseillait de se laisser conduire à l'abattoir.

Durant le premier semestre de l'année 1922, les expéditions fascistes redoublèrent de violence. Souvent les travailleurs réagirent contre les attaques, mais sans coordination d'une ville à l'autre, le PSI et la CGL refusant d'envisager une riposte générale. Il fallut attendre le 31 juillet 1922 pour que l'Alliance du travail, qui regroupait les syndicats ouvriers les plus importants, dont la CGL, appelle à une grève générale. Le but de ce qu'on allait appeler la « grève légale » n'était pas de préparer la classe ouvrière à écraser les fascistes, mais d'appeler au respect de la légalité bourgeoise... au moment même où la bourgeoisie donnait carte blanche aux fascistes.

Face à un mouvement ouvrier dont les chefs indiquaient d'avance les limites de leur action, les fascistes saisirent l'occasion de faire une démonstration, lançant un ultimatum exigeant des grévistes qu'ils reprennent le travail et intervenant directement dans un certain nombre d'endroits. Les chefs du Parti socialiste, de la CGL et de l'Alliance du travail capitulèrent rapidement, décidant la fin de la grève pour le 3 août à midi. En même temps les fascistes lançaient leurs troupes à l'assaut des villes ouvrières, d'autant plus courageusement qu'ils savaient qu'ils ne rencontreraient pas de résistance.

Les journées de Parme

Il y eut cependant une exception notable, à Parme. Sous la direction de membres des Arditi del Popolo et notamment du député socialiste Guido Picelli, les militants ouvriers socialistes, communistes, anarchistes organisèrent un véritable front pour la défense militaire de la ville. Celle-ci se couvrit de barricades tandis que la population se mobilisait pour soutenir les combattants, repoussant les assauts successifs d'une troupe de 15 000 fascistes dirigée par Italo Balbo, un des lieutenants de Mussolini. Au bout de cinq jours, ceux-ci, démoralisés, n'eurent plus d'autre choix que de battre en retraite.

À l'issue de cette grève du début août 1922, la démonstration était faite que les dirigeants du mouvement ouvrier italien n'appelleraient en aucun cas les travailleurs à se battre contre les fascistes. À l'inverse, l'exemple de Parme montrait que ces derniers n'avaient de courage que quand ils se sentaient les plus forts et qu'on aurait pu les vaincre, à condition de faire à l'échelle nationale ce qui s'était fait dans cette ville. Mais cela aurait signifié de la part des dirigeants socialistes être prêts à aller jusqu'au bout d'une contre-offensive ouvrière, en fait jusqu'à la révolution.

C'est ce dont ils ne voulaient à aucun prix, ouvrant la voie à la dictature de Mussolini, que la classe ouvrière italienne allait subir pendant plus de vingt ans.

René CYRILLE

• De Peugeot à Renault

Une même politique de réductions d'effectifs

Depuis l'annonce de la fermeture de l'usine d'Aulnay et des 8 000 licenciements à Peugeot, Renault pourrait presque passer pour une entreprise ayant fait les bons choix économiques et aux méthodes plus souples... envers les travailleurs. Mais c'est avoir la mémoire courte et oublier la fermeture brutale de l'usine de Vilvorde en 1997 et, surtout, ne pas voir la baisse continue des effectifs effectuée par Renault.

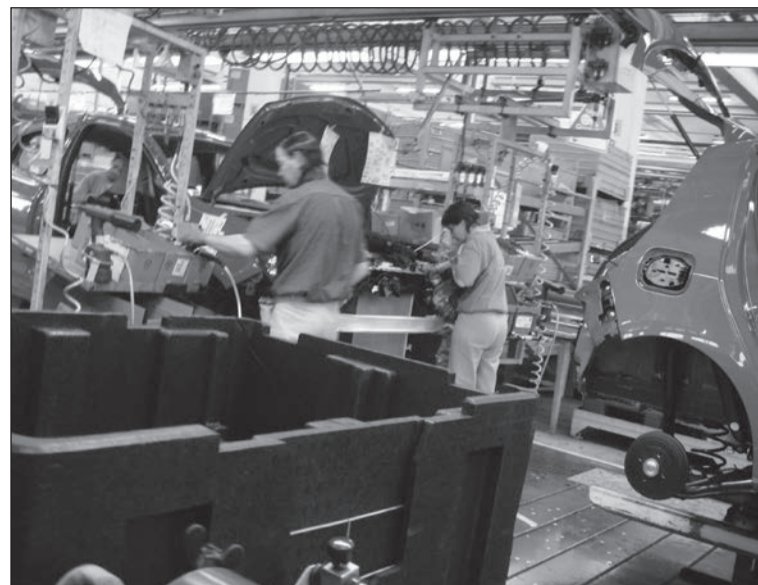
Ce qui s'est passé ces dernières années est à ce titre édifiant. Officiellement, de 2008 à fin 2011, les effectifs de Renault ont baissé de 40 000 à 36 000, soit 10 % en trois ans. Mais fin 2008, en quelques semaines, les dirigeants décidaient qu'il devait y avoir 3 000 « départs volontaires ». En réalité, la baisse des effectifs a été beaucoup plus importante, puisque Renault n'a pas hésité à licencier les milliers d'intérimaires ou de prestataires. Rien qu'au Technocentre de Guyancourt, où les nouveaux modèles sont conçus, mille prestataires ont été congédiés fin décembre 2008.

Actuellement Renault réduit les contrats d'intérim, très souvent renouvelés à la semaine. L'autre méthode consiste à mettre en place la mobilité interne dans tous

les sites Renault. Six cents ouvriers de Douai ont été dispersés dans différentes usines. À Flins, il y a plusieurs centaines de travailleurs venant justement de Douai ou de Sandouville, à plusieurs centaines de kilomètres de chez eux. Au mois d'octobre, 450 ouvriers de Douai seront de nouveau détachés dans d'autres usines,

tandis que 500 ouvriers de Sandouville iront à Cléon en septembre. Et en 2014 il y aura encore des changements, puisque la production de la remplaçante de la Laguna doit être montée à Douai et abandonnée à Sandouville, ce qui inquiète particulièrement les travailleurs de ce site. Sans complexe, Renault use les ouvriers à la tâche dans une usine alors que, dans une autre, il organise le chômage partiel.

À Flins, en dix ans, l'effectif a été divisé par deux. Il est passé à moins de 3 000, les embauches sont bloquées et la direction y organise la suppression de 371 postes :



un travailleur sur trois dans les catégories concernées. Quant à l'usine de batteries destinées au véhicule électrique, initialement prévue pour 2012 avec 500 emplois,

il n'y en aura pas et Renault achètera ses batteries ailleurs. Tout cela n'empêche pas Renault de toucher, dès à présent, les aides de l'État pour ce véhicule électrique pas encore sorti.

En fait, la crise s'est révélée comme un prétexte à la diminution des effectifs, à une productivité accrue et à l'appel aux aides de l'État. Pendant que Peugeot veut fermer une usine pour maintenir ses profits, l'autre constructeur automobile, Renault, pratique lui aussi la baisse des effectifs.

Quand Renault rachète... les effectifs baissent

De plus en plus de nouveaux modèles sont assemblés dans des usines situées hors de France. Mais, contrairement à une idée répandue, cela n'empêche pas la baisse des effectifs dans ces pays. L'exemple le plus manifeste est celui de Dacia en Roumanie. Lors de

son intégration au groupe Renault, Dacia comptait 27 000 salariés dans ce pays, il y en a actuellement autour de 10 000 !

Il s'était passé la même chose lors de la formation de « l'alliance » entre Renault et Nissan. Ce dernier constructeur avait réduit

ses effectifs de 20 000 travailleurs en quelques mois. Actuellement une nouvelle association-rachat d'entreprise s'effectue en Russie avec Avtovaz, où travaillent 70 000 salariés. De combien Renault va-t-il réduire l'effectif ?

Correspondant LO

Correspondant LO

• General Motors

Ils se « foot » des travailleurs

GM vient de signer un accord pour être jusqu'en 2021 le sponsor de l'équipe de football de Manchester United. Coût de l'opération : 559 millions de dollars.

C'est environ deux fois le fonds de garantie réclamé par les syndicats du site GM de Strasbourg, soit 250 millions d'euros, pour maintenir les 990 emplois et les salaires jusqu'en 2020.

Cette pub à un demi-milliard de dollars rappelle que GM est un trust richissime. Un trust qui a largement de quoi maintenir les emplois sur tous ses sites, d'Europe et d'ailleurs.

• Montgeron (Essonne)



Pendant deux semaines, la quasi-totalité des employés du fast-food KFC de Montgeron a été en grève, suite à l'annonce de la prochaine reprise du restaurant par un franchisé. Ils vont en quelque sorte être externalisés par KFC-France qui cède la gestion de leur restaurant, d'où la forte inquiétude concernant leurs conditions de travail et leurs primes.

Comme bien des travailleurs de la restauration rapide, la grande majorité des contrats sont des temps partiels (15 à 20 heures par semaine), ce qui oblige à cumuler un deuxième petit travail pour subsister.

Comptant sur l'épuisement financier des employés, la direction du KFC a joué la fermeté et le mépris, essayant

d'envoyer des jaunes remplacer les grévistes. Elle a d'ailleurs eu bien du mal à trouver de tels volontaires puisque ceux venant de la région parisienne ont tous refusé de revenir en apprenant, une fois sur place, que leurs collègues étaient en grève ! La direction a cherché à des centaines de kilomètres, payant primes et chambres d'hôtel, pour trouver une équipe, dont le chef est celui du KFC de Clermont-Ferrand, réputé pour son antisindicalisme.

Le samedi 10 août, les grévistes ont décidé collectivement de reprendre le travail. Écoeurés par l'attitude de la direction de KFC, ils sont restés solidaires jusqu'au bout.

Correspondant LO

• Montreuil (Seine Saint-Denis)

La saignée des emplois

C'est en parlant d'un « été meurtrier pour l'emploi » que les militants de l'UL CGT de Montreuil ont dénoncé le nombre important de suppressions d'emplois programmées sur la ville pendant la période des congés. Ainsi plus de 1 000 emplois devraient être détruits dans cette ville qui compte déjà plus de 9 000 chômeurs inscrits à Pôle emploi.

À Montreuil, la fermeture annoncée de l'usine de PSA-Aulnay se fait sentir. Plusieurs entreprises très dépendantes de PSA font planer des menaces sur l'emploi de leurs travailleurs. C'est le cas de l'entreprise Suppac qui fournit des pièces pour les machines-outils, de la fonderie Anelli et enfin du fabricant d'antennes Abeillon.

Aucun secteur n'est par ailleurs épargné : l'entreprise de visserie Levrat, qui se vante d'être présente dans dix-sept pays, annonce la

suppression de 43 emplois, le magasin Cottex de 25 emplois, l'entreprise de supports publicitaires Impact média a supprimé 19 emplois. Nouvelles frontières a procédé à un bien mal nommé « plan de sauvegarde de l'emploi » (PSE) qui supprime près de 480 emplois ; la totalité des effectifs du site de Montreuil sera délocalisée à Levallois-Perret (92). Au service commercial d'Air France, ce sont 150 emplois qui sont menacés. Et s'y ajoutent encore les suppressions d'emplois dans les services publics, avec la menace qui pèse sur l'Hôpital intercommunal plombé par des emprunts toxiques.

La situation de l'emploi à Montreuil n'est pas propre à cette ville. Bien d'autres communes du département de la Seine-Saint-Denis, et au-delà, connaissent une situation similaire.

Correspondant LO

• Groupe Doux

Les bénéficiaires passés devraient servir à maintenir salaires et emplois

Suite à la décision de liquidation du Pôle frais du groupe volailler Doux, cinq offres de reprise partielle ont été déposées, vendredi 10 août, auprès du tribunal de Quimper. Une sixième offre, non recevable en l'état, concernait le site de Graincourt, dans le Pas-de-Calais. Doux conserverait le site de Pleucadec, dans le Morbihan.

Pour le reste du Pôle frais, les repreneurs ne s'engagent qu'à maintenir entre 450 et

500 emplois sur les 1 707 existants. Les sites de Pontet dans le Vaucluse et de Blancafort dans le Cher n'ont fait l'objet d'aucune offre et seraient donc menacés de fermeture. Le tribunal de Quimper devrait trancher sur toutes ces offres au début septembre.

Pour le reste des activités du groupe, la période qualifiée d'observation est prolongée jusqu'aux 30 novembre. Mais les salariés n'ont aucune garantie sur la suite. Les syndicats CGT et FO du site de Châteaulin contestent juridiquement

cette façon de faire, ce qui n'empêche pas le ministre délégué à l'Agro-alimentaire Guillaume Garot, maire socialiste de Laval, de s'estimer satisfait en déclarant : « Nous avons frôlé le précipice social et industriel, et aujourd'hui nous avons des offres qui préservent l'avenir. » Les travailleurs apprécieront, eux qui vont subir un plan qui laisse un millier d'entre eux sur le carreau. Les syndicats le qualifient de dépeçage par des groupes industriels qui cherchent avant tout une reprise aux conditions les plus avantageuses possible...

pour eux.

Le groupe Doux fait état de ses 430 millions de dettes pour tenter de justifier les suppressions d'emplois. Mais il n'était pas une petite entreprise frappée par la crise ! Il était le premier producteur européen de volailles et l'un des premiers exportateurs. Pendant de nombreuses années, il a accumulé des profits, grâce au travail de ses salariés et à de plantureuses subventions publiques. Charles Doux, son dirigeant, peut même se vanter d'avoir accumulé une fortune personnelle

de 330 millions ! Et l'un des repreneurs annoncés, Sofipro-teol, trust des huiles et protéines végétales dont le dirigeant est le président du syndicat agricole FNSEA, a réalisé pour sa part un chiffre d'affaires de plus de 6 milliards d'euros en 2011. Autant dire que de l'argent, il y en a, qui devrait servir à maintenir tous les emplois et tous les salaires des travailleurs du groupe Doux ainsi que des milliers de sous-traitants.

Alain CHEVARD

• STMicroelectronics (agglomération de Grenoble)

Des cadeaux, que des cadeaux

Un récent rapport publié par la chambre de commerce et d'industrie de Grenoble sur l'Analyse de l'impact de STMicroelectronics (fabricant de composants semi-conducteurs) sur l'emploi et le pôle économique Grenoble-Isère se veut un apport pour tous ceux qui défendent l'idée que les entreprises du pays, et donc ceux qui les possèdent, n'ont pas une vie facile. En conclusion, elles doivent donc être aidées.

Aux dires des auteurs du rapport, les profits des entreprises de ce secteur d'activité ont tendance à baisser, car il nécessite des équipements de plus en plus onéreux : quatre milliards d'euros d'équipement ont été investis dans l'usine ST de Crolles, 4 000 salariés y travaillent, donc l'emploi de chaque salarié nécessite un investissement d'un million d'euro.



Et si le lecteur est attendri par tant de problèmes, il pourra être rassuré par les recettes mises en avant pour contrer cette baisse des profits, comme la création des pôles de compétitivité, qui fait bénéficier ST des travaux de laboratoires publics, principalement le CEA, de l'augmentation du crédit impôt recherche, ou de la suppression de la taxe professionnelle. Pour exemple, ST a reçu 200 millions d'euros de crédit impôt recherche en 2009.

Pour ce qui est de la taxe professionnelle, en vigueur jusqu'en 2010, alors que l'usine aurait dû payer une centaine de millions d'euros par an depuis

2006, le rapport souligne que, « compte tenu de l'importance de ces montants, STMicroelectronics a bénéficié d'un dispositif de plafonnement et n'a payé en réalité qu'une partie de cette taxe professionnelle, l'autre partie a été prise en charge par l'État », sans qu'en soit précisée la

hauteur, par pudeur peut-être.

Le rapport indique qu'il n'y a pas moins de huit programmes d'aides publiques, nationales ou européennes, en faveur de ST. Aucun chiffre n'est cité, mais on sait que l'usine de Crolles a reçu environ un milliard d'euros de subventions de l'Europe, de l'État et des collectivités locales – la plupart dirigées par le Parti socialiste.

Face à la fable des « aides en faveur de l'emploi », il faut rappeler que cette société a quasiment fermé une usine à Rennes il y a une dizaine d'années et vient de licencier 600 salariés dans le monde.

Le rapport ne précise pas

non plus les salaires insuffisants des opérateurs pour boucler les fins de mois, ni l'augmentation des profits des actionnaires chaque année, 360 millions d'euros versés en 2011, tandis que cette même année le salaire du PDG a augmenté de 73 %, pour atteindre trois millions d'euros.

C'est dire que l'impact de STMicroelectronics sur l'emploi et le salaire est loin d'être positif. Seul remède : imposer l'interdiction des licenciements et l'échelle mobile des salaires, avant de dessaisir les capitalistes de la direction des entreprises.

Correspondant LO

• VRTP – Travaux publics

Pas question de se laisser faire !

À Tourves, ce jeudi 9 août, à l'appel de la CGT, une quarantaine de militants sont venus soutenir un de leurs camarades de l'entreprise de travaux publics VRTP, convoqué à un entretien préalable à son licenciement.

Avec quatre de ses collègues, il vient de monter un syndicat CGT et réclame la tenue des élections de délégués du personnel. Que ces travailleurs se défendent, c'est ce que n'a pas supporté le patron de cette entreprise, sous-traitante d'EDF, qui emploie une vingtaine de salariés.

Profitant de la peur du chômage, il se permet des manquements au code du travail et à la convention collective. Les salaires faibles (10,70 euros brut de l'heure pour un chauffeur avec cinq



ans d'ancienneté) sont de plus dispensés à la tête du client. Il n'y a ni primes d'intempéries, ni repos compensateurs, ni RTT. Les heures supplémentaires sont payées comme des primes. Il n'y a que deux travailleurs par équipe au lieu de trois, ce qui oblige les chauffeurs à faire en plus un travail de terrassement sur les chantiers.

Le patron refuse de faire passer la formation continue obligatoire à la sécurité, alors

que cette attestation doit être renouvelée tous les cinq ans.

La manifestation devant l'entreprise lui a montré que ces travailleurs ne sont pas seuls et qu'il n'est pas question de laisser un camarade qui avait déjà dû supporter des insultes, des avertissements pour un oui ou pour un non, tout un harcèlement pour le pousser à la démission, être privé de son gagne-pain sans réagir.

Correspondant LO

• Département de la Creuse

L'été, les services publics doivent être maintenus partout !

En Creuse, faute de personnel en nombre suffisant pour remplacer les agents en congés, la direction de La Poste a décidé de fermer vingt-cinq bureaux, soit quatre bureaux sur dix !

Elle se moque d'obliger certains habitants à faire plusieurs dizaines de kilomètres aller-retour pour récupérer une lettre recommandée.

Quant aux conditions de travail des agents, ce n'est pas mieux. Pour rentabiliser, certains devront assurer des permanences dans plusieurs bureaux de poste.

Devant les protestations de la CGT et des habitants de plusieurs cantons, La Poste a dû faire marche arrière et réouvrir des bureaux.

• Indonésie

À propos du massacre des communistes de 1965-1966

La fin de la loi du silence ?

Un meeting électoral du Parti communiste indonésien en 1955.



Une commission indonésienne des droits de l'homme vient de présenter un rapport qualifiant de crimes contre l'humanité la répression sanglante du mouvement communiste indonésien qui, en 1965-1966, coûta la vie à un million de personnes.

En 1965, le Parti communiste indonésien (PKI) comptait 3,5 millions de membres et quelque 15 millions de sympathisants. On disait alors qu'il était le parti communiste d'Asie le plus puissant après le Parti communiste chinois, dont il était proche. Après une courte période d'opposition, le PKI était depuis 1951 un allié fidèle du dictateur nationaliste Sukarno qui dirigeait le pays d'une main de fer. Il justifiait ce soutien en le qualifiant d'« alliance des forces nationales, religieuses et communistes » qui devait lui permettre de passer au socialisme par la voie électorale.

À partir de 1957, quand le PKI devint le premier parti électoral, Sukarno estima qu'il était temps de se débarrasser de cet allié. Les déclarations d'allégeance à l'armée indonésienne que le PKI avait multipliées n'empêchèrent pas cette dernière de se retourner féroce contre lui. En septembre 1965, les militaires prétendirent que des généraux proches du PKI menaçaient de renverser Sukarno. Ce fut le prétexte pour lancer une vaste opération contre le PKI dans tout le pays.

Militants et sympathisants du PKI payèrent au prix fort les compromissions de leurs dirigeants. Les illusions qu'ils avaient entretenues sur l'alliance avec Sukarno

les avaient désarmés moralement et politiquement. La répression sanglante, qui anéantit le PKI, assura à la dictature trente-trois années supplémentaires de pouvoir. Suharto, qui avait conduit la répression anticommuniste et qui succéda à Sukarno en 1968, n'en fut chassé en effet qu'en 1998.

Un million de personnes soupçonnées d'être membres ou sympathisants du Parti communiste furent massacrées et des centaines de milliers d'autres internées. Une répression qui pèse encore près de cinquante ans plus tard. « Comme ex-détenus politiques, a expliqué un ancien interné communiste, il nous est difficile d'obtenir un crédit bancaire ou une aide au logement. Les emplois de fonctionnaires nous restent interdits (...). Nous ne pouvons ni enseigner, ni exercer la médecine. »

La commission a suggéré que le gouvernement indonésien présente aux victimes des excuses officielles, ce qui est bien dérisoire. Mais rien n'indique, pour le moment, que l'actuel gouvernement indonésien donnera suite à cette recommandation. D'autant que depuis 1965 les dirigeants indonésiens et les médias ont pratiqué, au sujet du massacre et des persécutions qui l'ont suivi, la loi du silence.

Jacques FONTENOY

• Deux ans après Xynthia

En attendant la prochaine catastrophe ?

Un rapport de la Cour des comptes a critiqué l'État pour ses carences lors de la tempête Xynthia du 28 février 2010, en Charente-Maritime et en Vendée, et lors des inondations dans le Var le 15 juin 2010, qui firent 64 morts à elles deux.

Sur l'indemnisation des victimes, le rapport confirme que la priorité n'a pas été donnée aux plus pauvres. Un propriétaire d'une maison payée 300 000 euros en 2007 se l'est vu racheter 603 000 euros par l'État, avec une belle plus-value nette d'impôt donc ! L'État, pressé au début de faire oublier sa responsabilité, a été généreux avec certains, mais pas avec tous. Le journal *Sud-Ouest* a cité le cas de modestes habitants dont la maison était située hors zone noire. Ils ont été laissés sans indemnisation ni protection, et ne peuvent revendre leur terrain dévalorisé.

La loi elle-même favorise la protection des plus riches. Elle prévoit par exemple de construire une digue si son coût est inférieur à celui de l'expropriation, ce qui interdit de protéger les habitations bon marché.

Le rapport épingle aussi la complaisance de l'État



envers les assureurs, dont les indemnisations ont été sous-estimées, laissant aux finances publiques le soin de payer la différence entre l'indemnisation de l'assurance et le coût de l'expropriation.

Mais le plus grave concerne la prévention et l'organisation des secours : absence d'un plan d'alerte coordonné à la météo ; secours eux-mêmes situés en zone inondable (cela était connu et noté dans des rapports, restés sans suite) ; préfectures qui laissent construire en zone inondable, faute de vouloir imposer des mesures contraignantes aux communes et aux promoteurs.

Enfin, l'entretien des digues est laissé à la charge du

propriétaire, selon une loi de 1807. Ceux-ci sont parfois des collectivités locales, et souvent des riverains (sept propriétaires et cinq gestionnaires recensés sur 20 km de digues en Vendée). Dans la plupart des cas, le propriétaire n'est même pas connu de l'État (c'est le cas pour 95 % de la longueur des digues de Charente-Maritime), ce qui empêche tout contrôle de l'entretien. Sur ce point, rien n'a été fait depuis la catastrophe, et l'État n'est certainement pas prêt à mettre les moyens suffisants pour entretenir et améliorer les digues, à l'heure où il cherche à restreindre les dépenses publiques. Jusqu'à la prochaine catastrophe.

David LOUVOIS

• Du côté de la bourgeoisie

Une prospérité insolente

Certaines entreprises souffrent de la crise mais, même parmi celles qui vendent des produits de grande consommation, toutes ne sont pas également frappées. Ainsi Nestlé, premier groupe mondial de l'agroalimentaire, a vu en un an son chiffre d'affaires croître de 6,6 % et ses profits davantage encore.

Le bourgeoisie, elle, maintient et souvent accroît ses revenus. C'est une des raisons qui font que le secteur du luxe bat des records, avec des ventes et des prix en hausse constante. Les hausses de prix non seulement ne dissuadent pas la clientèle riche, mais elles sont pour elle une incitation à acheter, car apportant la preuve que le produit est un produit haut de gamme.

Sur les six premiers mois de l'année, le leader mondial LVMH (Louis Vuitton-Moët Hennessy, champagnes, cognacs, parfums, maroquinerie, haute couture, etc.) a augmenté ses ventes de 26 % et ses profits de 28 %. Le numéro deux mondial, le groupe suisse Richemont (Cartier, Montblanc, Van Cleef & Arpels, etc.), aurait crû de 20 à 40 % d'avril à fin juillet, après avoir vu

ses profits augmenter de 43 % l'année précédente. De même le chiffre d'affaires du groupe italien Prada aurait de janvier à juin progressé de 36,5 % et celui du pôle luxe de PPR (Pinault Printemps Redoute) de 30,7 % au premier trimestre 2012.

Fairesavoir que la bourgeoisie prospère malgré la crise, et même grâce à la crise, c'est démasquer les pleurnicheries et la mendicité indécentes du Medef.

Vincent GELAS

• Tourisme de luxe

La crise, quelle crise ?

Selon une étude récente, les vacanciers « de prestige », qui appartiennent à une clientèle très fortunée, dépenseraient de plus en plus pour leurs séjours.

Alors que les chiffres des dépenses de vacances pour la saison estivale sont en recul concernant les destinations des milieux populaires, les voyages de prestige, eux, ont toujours la cote. « Le nombre de réservations dans nos établissements pour cet été, issues de clients européens, a augmenté de 13 % par rapport à 2011 », s'enthousiasme le PDG d'une plate-forme de réservation d'hôtels de luxe en ligne, « aujourd'hui, le tourisme haut de gamme tire encore bien son

épingle du jeu ».

Dans une autre agence, le chiffre d'affaires des voyages « premium long-courrier » (au budget moyen de 5 000 à 10 000 euros par personne) a bondi de 20 % depuis novembre dernier. Il est vrai qu'un responsable d'agence nuance en disant qu'« une partie de la clientèle très haut de gamme est touchée par la crise, comme les cadres supérieurs de la finance, qui sont très friands de séjours au budget pouvant dépasser 50 000 euros ».

Alors, demain, les golden boys en vacances devront-ils séjourner sous leur tente Quechua ?

Charles ANTAIN